

RÉSOLUTION UIT-R 11-2

**MISE AU POINT DU SYSTÈME DE BASE POUR
LA GESTION AUTOMATISÉE DU SPECTRE**

(1993-1995-1997)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que la mise au point d'un système de gestion des données concernant le spectre faciliterait la gestion des fréquences et le contrôle des émissions à l'échelon national, la coordination entre administrations et la notification au Bureau des radiocommunications (BR);
- b) qu'ont été pris en compte dans la Préface à la Liste internationale des fréquences et dans la Recommandation UIT-R SM.667 des éléments de données utilisés dans la gestion nationale du spectre;
- c) que les administrations devraient tenir à jour leurs données sur la gestion du spectre à l'aide d'un système de gestion de base de données automatisée;
- d) que de nombreuses administrations ont réussi à mettre en œuvre des systèmes de gestion de base de données (SGBD) automatisés pour développer et tenir à jour leurs données nationales de gestion du spectre;
- e) que des programmes informatiques qui réalisent des analyses techniques sont décrits dans le Catalogue UIT de logiciels pour la gestion du spectre des fréquences radioélectriques;
- f) que le Bureau de développement des télécommunications (BDT) a mis au point le logiciel WINBASMS (Système de base pour la gestion automatisée du spectre sous Windows), version multilingue (anglais/français/espagnol), en collaboration étroite avec la Commission d'études 1 des radiocommunications et le BR d'après les directives figurant dans la Recommandation UIT-R SM.1048;
- g) que le WINBASMS est conçu essentiellement pour aider les pays en développement dans la manière dont ils gèrent le spectre afin qu'ils renoncent aux méthodes inefficaces d'autrefois dans ce domaine,

décide

1 que le BR devrait continuer à s'efforcer d'aider le BDT à mettre en œuvre le WINBASMS dans différents pays, par le biais de la participation d'experts de la Commission d'études 1 à des projets de formation accélérée pertinents afin que le BDT puisse commencer à assurer la formation des groupes, dans les différentes langues;

2 que la Commission d'études 1 et le BR devraient aider le BDT à produire le logiciel WINBASMS dans les autres langues officielles de l'Union afin que le BDT puisse en généraliser l'utilisation;

3 que la Commission d'études 1, en collaboration avec le BR, devrait continuer d'aider le BDT à améliorer le WINBASMS.
